

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Camping le Fanal\*\*\*\* à Isigny sur mer

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les réservations ne sont acquises qu'après réception du contrat de réservation dûment complété, signé et de l'acompte correspondant. Toute option n'ayant pas été confirmée dans un délai de 7 jours pourra être annulée. UN ACOMPTE DE 25% du prix du séjour, majoré des frais de dossier, doit être versé lors de la réservation. Les frais de dossier sont, en emplacement et en location de 22€ pour un séjour de 5 nuits et plus ou 11€ pour tout séjour de moins de 5 nuits. LE SOLDE EST PAYABLE AU PLUS TARD 30 JOURS avant le début du séjour en location et le jour de votre arrivée en emplacement camping. Les prix incluent la taxe de séjour. Les arrivées doivent se faire pendant les heures d'ouverture de l'accueil, une pièce d'identité doit être présentée pour chaque personne. En l'absence de message du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement ou l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue.

### ANNULATION DE SEJOURS :

En vertu de l'article L121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur le site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandées sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessous :

Les frais de dossier restent acquis au camping. En cas d'annulation de séjour, et qu'elle qu'en soit la cause, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé. Nous vous invitons cependant à souscrire une assurance annulation soit par notre biais, soit par une entreprise privée afin de vous offrir les meilleures garanties de remboursement.

### GARANTIE ANNULATION :

Cette assurance est facultative en supplément de la location et payable au moment du premier acompte en même temps que le règlement des frais de dossier. Son montant est de 2.6% du prix du séjour, pour tout séjour en location et en emplacement camping.

Cette assurance annulation

Vous rembourse les frais de rupture de contrat conservés par le camping, soit :

- 25% du montant de la location (= égal à l'acompte versé) si vous annulez plus de 30 jours avant le début de la location.
- 100% du montant de la location, en cas d'évènement survenant moins de 30 jours avant cette date.
- En cas de départ anticipé : remboursement des nuits non consommées.

Le camping a souscrit auprès du groupe AXELLIANCE BUSINESS SERVICES un contrat toutes causes vous couvrant contre les conséquences de l'annulation ou l'interruption de votre séjour.

Les conditions générales sont disponibles sur demande à l'accueil de votre camping, ou téléchargeables sur notre site internet. Après souscription du contrat, vous recevrez un mail de confirmation de la compagnie d'assurance et les conditions du contrat.

### LOCATIONS :

Les locations sont disponibles à partir de 17h le jour d'arrivée et doivent être libérés avant 10 heures le jour du départ.

Un état des lieux est effectué le jour de votre départ. Il vous sera demandé lors de votre enregistrement deux cautions, l'une de 200€ concernant d'éventuelles dégradations et l'autre de 100€ (forfait ménage) et vous seront restituées après votre état des lieux de départ.

Il est impératif de prendre rendez-vous pendant votre séjour pour définir votre horaire de départ avec les disponibilités de notre personnel, nous vous remercions de respecter cette mesure afin de ne pas être pénalisé par la retenue de 100€ (caution de frais de ménage).

### EMPLACEMENTS de CAMPING :

Le montant total du séjour est payable à l'arrivée. Les emplacements sont disponibles à partir de 14 heures le jour d'arrivée et doivent être libérés avant 11 heures le jour du départ. Toute journée entamée est due. En cas de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

### Taxe de séjour :

La taxe de séjour est de 0,60€ par personne de + 18 ans et par jour.

### ANIMAUX :

Les animaux sont bienvenus au Fanal (excepté les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie), moyennant une redevance payable à la réservation. Ils devront être déclarés à la réception où il sera demandé un carnet de vaccination à jour. Les animaux devront être tenus en laisse, circuler exclusivement sur les allées et ne pas causer de nuisances aux autres résidents.

### DROITS A L'IMAGE :

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping Le Fanal à utiliser sur tous supports les photos de vous et de vos enfants qui pourraient être prises pendant votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.

### REGLEMENT INTERIEUR :

Les clients s'engagent à respecter le personnel du camping, les autres clients, le règlement intérieur disponible à l'accueil, les consignes de la Direction du camping Le Fanal. En cas de manquements répétés à ces règles de savoir vivre, la Direction se réserve le droit de mettre un terme prématuré à tout séjour, sans avertissement écrit préalable et sans indemnité d'aucune sorte.

### PISCINE :

Nous vous rappelons que le port du bracelet est obligatoire. Nous rappelons également que par souci d'hygiène, les vêtements longs sont interdits dans les piscines (shorts de bain, caleçons, combinaisons, jupettes, bermudas, vêtements, maillot de bain entièrement couvrant...).

### LITIGE :

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi sont les suivantes : Médicys, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS / 01.49.70.15.93 / contact@medicys.fr

**Les mineurs non accompagnés des parents ne sont pas acceptés et ne devront pas être laissés seuls sur le terrain.**

L'accès des véhicules est autorisé de 8h à 23h.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Le bureau d'accueil est ouvert de : 8h30 à 12h et 14h à 19h en juillet et août de 8h30 à 12h00 et 14h à 18h pendant les autres périodes.

## BOOKING CONDITIONS : Camping le Fanal\*\*\*\* à Isigny sur mer

Reservations are confirmed only when reservation contract, duly completed and signed, along requested advance fee has been received. An option which is not confirmed within 7 days can be cancelled.

The booking fees are for a pitch on site of 22€ for a stay of 5 nights and more or 11€ for a stay of less than 5 days, in hiring of 22€ for a stay of 5 nights and more or 11€ for any stay of less than 5 nights.

The balance is payable 30 days before the beginning of the stay in hiring and the day of your arrival in site camp-site.

All arrival must take place during the opening hours, identification papers must be presented for each person, in the absence of a message from the customer with regards to a modification in the arrival date, the rental accommodation or the camping pitch become available 24h after the planned arrival date indicated on the booking form.

### **Cancellations:**

Under the terms of the L121-20-4 article of the code of consumption, the whole of the services and services suggested on the website are not subjected to the right of retraction envisaged to the articles L121-20 and following of the code of consumption. Consequently, the performances of service of accommodation and leisure ordered on the site are exclusively subjected to the conditions of cancellation below: The fee remains sure with the campsite. In the event of cancellation of stay, and that it that is the cause, the tenant will be held with the payment of the pay of the reservation and any refunding will be granted. We however invite you to subscribe an insurance cancellation either by our skew, or by a private company in order to offer best guaranteed refunding to you.

### **Cancellation Insurance:**

This cancellation insurance is optional in supplement of the hiring and payable at the time of the first installment at the same time as the regulation of the fee.

Its amount is of 2.6% of the price of the stay per night for all staying in bungalows and for all staying on pitches.

This cancellation insurance will pay you back the expenses of breach of contract kept by the campsite:

- 25% of the amount of the staying (=equal at the deposit given) if you cancel more than 30 days before the beginning of the staying.
- 100% of the amount of the staying, in case of events coming less than 30 days before this date.
- In case of early departure: refund of the not consummate nights.

The campsite signed with the group AXELLIANCE BUSINESS SERVICES a contract any causes covering you against the consequences of the cancellation or the interruption of your stay.

The general terms are available if you ask at the reception of our campsite or you can download them in our website. After subscription of the contract, you will receive an email of confirmation from the company of insurances and conditions of the contract.

### **Arrivals and departures:**

The rentals are available from 5pm the day of arrival and must be released before 10am the day of the departure. The pitches are available from 2pm the day of arrival and must be released before 11am the day of the departure. In the event of early retirement, no refunding could be claimed.

### **Rental accommodation:**

One inventory of fixtures will be carried out the day of your departure. At your arrival, we will ask you two deposits: one of 200€ concerning possible degradations and the other one of 100€ (fixed price spares) and will be restored to you after the inventory of fixtures. It is imperative to take an appointment during your stay for the inventory according to the availabilities of our staff, we thank you for respecting this measurement in order not to be penalized by the reserve of 100€ (guarantee expenses of household).

**Tourist tax:** The tourist tax is € 0.60 per person over 18 years old and per day.

**Pets:** Pets are most welcome in our campsite (at the exception of dogs which belong to 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> category for example Rottweiler). There will be a fee payable upon making the reservation. All pets shall be hold on a leash and will not be of any nuisance to other occupants of the campsite.

### **Right of publicity:**

During your stay, you agree that the campsite le Fanal can use any pictures taken of you or your children for publicity matters, and this without any claims. If you do not agree, please specify it at the reception.

### **Interior rules:**

All residents must respect the campsite's staff, the other residents, the interior rules available at reception as well as any indications given by the Direction of the camping le Fanal. If this is not case, the Direction has the right to end any holidays without any written notification and without any refunding.

Children under eighteen without their parents being present are not allowed and cannot be left alone on the campsite.

**Swimming pool:** We remind you that: for reasons of hygiene, long clothes are not allowed in the swimming pools (shorts, pants, overalls, skirts, Bermuda shorts, clothes, fully covering swimming costumes, etc.).

### **Useful information:**

Reception is open from 8.30am to 12am and 2.00pm to 7pm in July and August

During the rest of the season, reception is open from : 8.30am to 12.00am and 2.00pm to 6pm

The campsite is open from 01/04 to 30/09

Insurance: all customers must have an insurance policy for civil liability.